



Mon Patelin

Journal de la municipalité de Saint-Robert

Mai - 2023

Courriel : info@saintrobert.qc.ca

www.saintrobert.qc.ca

VOLUME 38 - NO. 9

INFO-COLECTE



Collecte matières
ultimes
10 - 24 mai



Collecte matières
recyclables
3 - 17 - 31 mai



Collecte matières
organiques
3 - 10 - 17 - 24 -
31 mai



Collecte des
encombrants
3 mai

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS : 10 MAI 2023



LE CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée régulière du conseil municipal sera tenue le :

LUNDI 1^{er} MAI 2023 À 19H30

BUREAU FERMÉ : LUNDI 22 MAI

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

BUREAU MUNICIPAL

666, chemin Saint-Robert
Saint-Robert, Québec, J0G 1S0
450 782-2844

HORAIRE

Lundi au jeudi
de 8 h à 16 h 30
en continue

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



VOUS PRÉVOYEZ CONSTRUIRE OU RÉNOVER

La municipalité vous invite à communiquer avec l'inspecteur en bâtiment au **450 782-2844** ou à urbanisme@saintrobert.qc.ca afin de vérifier si votre projet doit faire l'objet d'un permis.

Vous recevrez la note que l'inspecteur en bâtiment a un délai maximal de 30 jours suivant la date de réception de la demande dûment complétée pour émettre le ou les permis.

Les mardis : 8 h 30 à 16 h 00

COMPOST

Distribution en libre-service à compter de ce samedi 20 mai

Il y aura donc une distribution gratuite de compost, à compter de samedi le 20 mai au **351 rue Principale**. Les gens qui s'y présenteront pourront s'approvisionner en compost sur le principe de libre-service, premier arrivé, premier servi, et ce, jusqu'à épuisement des stocks.

Les citoyens sont avisés que le chargement du compost devra à nouveau s'effectuer manuellement (à la pelle) et qu'ils doivent par conséquent apporter leurs propres outils (contenants et pelles). Afin d'éviter un épuisement trop hâtif des quantités de compost disponibles et afin de permettre à un maximum de gens d'en profiter, une quantité maximale admissible d'approvisionnement en compost a été fixée à 2 contenants à main (chaudières) par personne.



VENTE DE GARAGE

La municipalité de Saint-Robert n'exige aucun permis pour les ventes de garage. S'assurer de tout ramasser aux abords des routes à la fin de la journée.

Pensez avant tout à la sécurité !!



PROPRETÉ DES RUES

Avec l'arrivée du printemps, nous prévoyons effectuer le balayage des rues dans la semaine du 7 mai 2023. Alors, nous demandons aux résidents du village de bien vouloir balayer le trottoir face à leur résidence et ce pour la fin avril.

Merci de votre habituelle collaboration.



**POUR UNE
URGENCE**

N'hésitez pas à composer le

911

concernant : l'aqueduc, l'égout ou la voirie locale en dehors des heures d'ouverture de bureau...

et indiquer la raison de l'appel.



ZUMBA

Session printemps 2023



ZUMBA

Les jeudis du 25 mai au 15 juin 2023 de 19 h à 20 h

Ainsi que le mercredi 31 mai 2023 de 19 h à 20 h

Aucun cours le 1^{er} juin 2023

Coût de 35\$ pour les 4 cours ou 10 \$ du cours.

Où : À la salle communautaire de Saint-Robert (1 rue, Aggée-Pelletier)

*Pour inscription en tout temps. Communiquer avec Mélanie Parenteau (instructrice certifiée)
au 450 789-5542 ou courriel à : coquine22@hotmail.com*

PISTE CYCLABLE

La piste cyclable la Sauvagine est une piste asphaltée de 12 km (24 km aller-retour), sécuritaire, facile et accessible à toute la famille! Accréditée Route verte depuis 2012, la Sauvagine est une piste cyclable qui traverse une partie de la ville de Sorel-Tracy et qui s'étire à travers champs, boisés et exploitations agricoles jusqu'à Saint-Robert. C'est une piste en milieu protégé, agréable, champêtre et facile vu l'absence de dénivellation d'importance.

ACCÈS AVEC STATIONNEMENT À CHAQUE EXTRÉMITÉ DE LA PISTE

- Bureau d'information touristique, 92, chemin des Patriotes, Sorel-Tracy
- Halte Ghislaine-Péloquin, Face au 4326, route Marie-Victorin (route 132), Saint-Robert

En vélo, l'accès à la piste se fait également par les rangs adjacents, tout au long du tracé.

Elle possède aussi trois haltes tout au long du parcours :

- Halte Jeanne-Cornoyer
- Halte Paul-Franche
- Halte Ghislaine-Péloquin



INSTALLATION DE PISCINE

Rappelons qu'un permis municipal est requis pour installer une piscine ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine.



- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- les piscines dotées d'un plongoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.
- À compter du 30 septembre 2025, il n'y aura plus de droit acquis pour les piscines construites avant l'entrée en vigueur du règlement en 2010.

Pour connaître les autres ajouts ainsi que l'ensemble des règles applicables, les propriétaires ou les futurs acheteurs et acheteuses sont donc invités à se renseigner auprès de leur administration municipale pour connaître la réglementation à respecter.

Consultez : www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

Cours de gymnastique active (âinés actifs)

Cet ÉTÉ... **NOS ADULTES BOUGENT** à Saint-Robert

Cardio, stretching, aérobic et exercices d'équilibre
avec Céline Gariépy, éducatrice physique

**Cours de gymnastique active pour adultes et âinés, d'une durée de 1 h 30 pendant
10 semaines, mercredi de 9 h 30 à 11 h, du 7 juin au 23 août 2023**

***Il n'y aura aucun cours le 26 juillet et le 16 août 2023. ***



Début des cours : mercredi 7 juin 2023



Les cours se feront au parc J.A-Fillion (363, rue Principale)

Beau temps, mauvais temps !

À noter qu'en cas de pluie, l'activité se tiendra à la patinoire couverte.

**Pour information, vous devez simplement communiquer avec Céline Gariépy
au 450 782-3623 ou celine1.gariepy@videotron.ca**

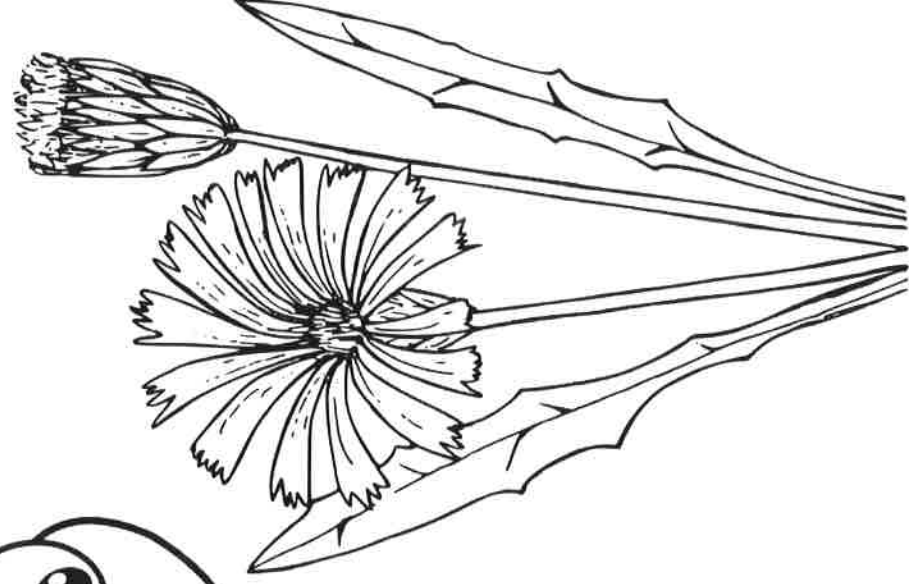


INSCRIPTION PASSE-PARTOUT

Vous avez un enfant qui aura 4 ans avant le 1er octobre? Il pourrait participer au programme Passe-partout, offert gratuitement à tous les enfants du territoire du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. 26 rencontres ont lieu dans une école et permettent à l'enfant de se familiariser avec le milieu scolaire.

Pour information : Mme Lucie Mineau 450-746-3990 # 6035.

maison amie



des abeilles



CAMP DE JOUR 2023

Un camp de jour ancré dans des thématiques variées et des découvertes à profusion !

DESCRIPTION ET CÔÛT

Le camp de jour se déroulera sur 8 semaines consécutives, du lundi **26 juin au vendredi 18 août 2023**.

Le camp de jour sera ouvert du **lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30**.

Le 3 juillet fermé congé férié – Fête du Canada




Le coût de l'inscription est de 250\$ pour le premier enfant, 200\$ pour le second et 150\$ pour le troisième d'une même famille. Pour les chèques sans provision, des frais supplémentaires de 20\$ seront ajoutés aux frais d'inscriptions.

Après la date limite d'inscription du camp de jour, soit le mercredi, 24 mai, des frais supplémentaires de 50\$ seront applicables pour chaque enfant inscrit tardivement. Il est donc très important de respecter la date limite.*






PÉRIODE D'INSCRIPTIONS - FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE WEB, SUR FACEBOOK AINSI QU'AU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi 1^{er} mai au mardi le 23 mai 2023 au bureau municipal seulement du lundi au jeudi entre 8h et 16h30

Pour être admissible à l'inscription, tu dois :

-  Aimer les découvertes et les nouvelles expériences enrichissantes !
-  Être âgé entre 5 ans et 12 ans (*au 22 juin 2023*). Être prêt à vivre un été rempli de plaisir et de fous rires !
-  Il se pourrait que des frais additionnels soient chargés pour les activités

Lors de ton inscription, tes parents doivent avoir en main :

-  Le formulaire d'inscription dûment complété pour chaque enfant, le paiement total de l'inscription (*comptant/ chèque/Interac*) ;
-  Le formulaire santé dûment complété pour chaque enfant.
-  Le guide des parents signé.
-  Le formulaire d'autorisation dûment complété pour chaque enfant.
-  Le numéro d'assurance sociale de l'adulte qui est responsable de toi (*relevé 24*).

*** Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter au 450 782-2844 ou info@saintrobert.qc.ca ***

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Camp de jour 2023



Municipalité
de Saint-Robert

Renseignements de l'enfant

Nom de l'enfant : _____ Prénom de l'enfant : _____

Sexe : M F Âge : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Renseignements des parents

Nom de la mère : _____ Téléphone (travail) : _____

Courriel : _____

Nom du père : _____ Téléphone (travail) : _____

Courriel : _____

Référence en cas d'urgence

Nom de la personne autorisée : _____ Lien : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Information pour le relevé 24

Nom : _____ NAS : _____

Adresse : _____

Coût d'inscription

- J'inclus mon paiement de 250\$ pour mon 1^{er} enfant ;
- J'inclus mon paiement de 200\$ pour mon 2^e enfant ;
- J'inclus mon paiement de 150\$ pour mon 3^e enfant et suivant ;



Coût des activités

- Mercredi 12 juillet 2023 : **Laser Force Drummondville** pour un montant de 15,00 \$
- Mercredi 19 juillet 2023 : **Club FY** pour un montant de 15,00 \$
- Mercredi 26 juillet 2023 : **Drummond Parkour** pour un montant de 15,00 \$
- Mercredi 2 août 2023 : **Sortie à l'expo Saint-Hyacinthe** pour un montant de 15,00
- Jeudi 17 août 2023 : **Soirée pyjama** pour un montant de 5,00 \$

Parents-accompagnateurs pour les sorties

- Oui, je désire mettre mon nom sur la liste des parents-accompagnateurs pour la sortie.
 Mercredi 2 août 2023

MON PAIEMENT TOTAL POUR CET ENFANT EST DE :

Vous pouvez payer comptant/chèque ou interac au bureau municipal

* À noter que des frais supplémentaires de 20 \$ seront rajoutés pour un chèque sans provision.*

\$

SUITE : INSCRIPTION



Municipalité
de Saint-Robert

1 : Personne autorisée à venir chercher l'enfant

Nom de la personne autorisée : _____ Lien : _____

Téléphone (maison) : _____ Téléphone (cellulaire) : _____

Adresse : _____

À prévenir en cas d'urgence si les parents ne peuvent être rejoints : Oui Non

2 : Personne autorisée à venir chercher l'enfant

Nom de la personne autorisée : _____ Lien : _____

Téléphone (maison) : _____ Téléphone (cellulaire) : _____

Adresse : _____

À prévenir en cas d'urgence si les parents ne peuvent être rejoints : Oui Non

3 : Personne autorisée à venir chercher l'enfant

Nom de la personne autorisée : _____ Lien : _____

Téléphone (maison) : _____ Téléphone (cellulaire) : _____

Adresse : _____

À prévenir en cas d'urgence si les parents ne peuvent être joints : Oui Non

OU AUCUNE AUTRE PERSONNE N'EST AUTORISÉE À VENIR CHERCHER MON ENFANT (seulement les parents)

Signature du parent ou du tuteur légal : _____



Autorisation à laisser partir votre enfant seul

En signant la présente, j'autorise les animatrices en poste à laisser partir mon enfant en bicyclette ou à pied lors des journées de camp de jour, et ce, pour tout l'été ou encore pour une/des dates spécifiques.

Non Oui, pour tout l'été Oui, pour une date spécifique

Si pour une date spécifique, veuillez indiquer laquelle/lesquelles : _____

Autorisation photographie

J'autorise le camp de jour à prendre des photos de mon enfant lors des activités et à les utiliser dans les communications, par exemple, sur le site internet de la municipalité ou dans le journal de la municipalité.

Signature du parent ou du tuteur légal _____

Date de la signature _____



**Municipalité
de Saint-Robert**

AVIS À TOUS



Au cours des prochains mois, l'inspecteur municipal procédera à l'installation des bornes 9-1-1. ces enseignes permettent d'indiquer le numéro civique devant chaque propriété dans le but de faciliter le repérage des adresses par tous les services d'urgence. en milieu rural seulement.

Les routes visées sont :

- Rang Saint-Thomas.
- Rang Bellevue.
- Rang de Picoudi,
- Rang Bellevue Nord,
- Chemin de Saint-Robert.
- Rang Éthier.
- Rue Principale.
- Route Marie-Victorin .

18 AVRIL 2023

DÉFI PISSENLITS

Le conseil municipal déclare le mois de mai comme étant le mois des pissenlits et invite les citoyens à les laisser pousser sur leur terrain afin de procurer une nourriture pour les abeilles. Une affiche ou un dessin Maison amie des abeilles pourra être installé dans une fenêtre indiquant ainsi leur participation au mois des pissenlits.

Cette initiative, née dans la région de Portneuf, vise à sensibiliser à l'importance de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Les abeilles sont des insectes qui en plus d'être utiles à l'humain le sont pour la nature. Elles participent largement à la chaîne alimentaire des humains en pollinisant les arbres fruitiers.

Comme le nombre d'abeilles est en décroissance et la nourriture se fait plus rare en mai, les pissenlits constituent une nourriture essentielle pour la survie des abeilles. Au printemps, les petites fleurs jaunes figurent parmi les premières à éclore.

Je protège
les pollinisateurs



PERMIS DE FEU (OBLIGATOIRE)



DEMANDE DE PERMIS DE FEU (SANS FRAIS)

Chaque fois que vous désirez faire un feu à ciel ouvert ou brûler des branches sur votre terrain, vous devez OBLIGATOIREMENT demander un permis de feu.

MOT DE LA FADQG



Merci aux membres pour votre assistance à l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023. Même conseil a été réélu.

Nous fêtons la fête des Mères le 9 mai 2023. Les téléphonistes vous contacteront par téléphone pour le prix et le menu. Il y aura de la danse avec la musique de Yvon Daunais.

Les activités de baseball-poche et de pétanque se poursuivent à la salle à 13 h.

Merci!

Micheline J. Dufault, publiciste 450-782-2535

Calendrier des activités Mai 2023



Collecte
matières
ultimes



Collecte
matières
recyclables



Collecte
matières
organiques



Collecte
des
encombrants



Collecte
Résidus
verts



Horaire
des
messes

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1  Conseil Municipal 19h30	2	3 	4	5  Friperie 9 h à 16 h	6  Saint-Ours 17h00
7  Saint-Robert 10h Saint-Aimé 10h	8	9 	10 	11	12	13  Saint-Ours 17h00
14  Fête des Mères  Saint-Marcel 9h Sainte-Victoire 10h30	15	16 	17	18	19	20  Saint-Ours 17h00
21 Messe grégorienne avec chant.  Saint-Robert 10h Saint-Aimé 10h	22 BUREAU FERMÉ Journée nationale des Patriotes	23	24 	25	26	27  Saint-Ours 17h00
28  Saint-Marcel 9h Sainte-Victoire 10h30	29	30	31 			